FICHE TECHNIQUE DE FORMATION

Formation VSS – Comprendre, identifier et prévenir les violences sexistes et sexuelles et le harcèlement au travail

Dernière màj 29/10/2025

VSS – Comprendre, identifier et prévenir les violences sexistes et sexuelles et le harcèlement au travail

Taux de satisfaction : 8/10 – Taux d'abandon : 0%

Taux de réussite au regard de l'atteinte des aptitudes et compétences attendus : 100 %

Conditions de la formation

- **Durée** : 0,5 jour sur le socle + 0.5 jours sur public référents ou responsables
- **Format** : présentiel
- **Effectif du groupe** : jusqu'à 12 personnes
- **Prix** : à partir de 1500 € HT / jour
- **Délai d'accès** : 1 à 2 mois après la signature du devis

Introduction de la formation

Cette formation est l'occasion de bien clarifier les différentes formes de harcèlement et du sexisme, le cadre légal et les facteurs de risques psychosociaux. Elle permet également de repérer les leviers et outils qui permettent d'agir sur le sujet, tout en rappelant le cadre réglementaire.

Public concerné

Cette formation s'adresse aux dirigeants, managers/encadrants et salariés/agents, désireux de se sensibiliser à la notion de prévention des formes de harcèlement.

Une version de cette formation peut s'adresser aux référents harcèlement. Cette formation peut s'adresser tant au service public qu'au secteur privé.

AUCUN PRÉREQUIS N'EST NÉCESSAIRE, cependant, un questionnaire de positionnement des attentes, compétences et aptitudes à l'entrée ainsi qu'à la sortie de la formation sera systématiquement proposé aux stagiaires.

FICHE TECHNIQUE DE FORMATION

Formation VSS – Comprendre, identifier et prévenir les violences sexistes et sexuelles et le harcèlement au travail

Dernière màj 29/10/2025

Objectifs pédagogiques et aptitudes

A l'issue du programme, les participants seront en mesure de :

- Cadrer les principaux enjeux à traiter sur le sujet des violences sexistes et du harcèlement
- Comprendre ce que sont les VSS et le harcèlement

Compléments à destination d'un public de référents harcèlement ou responsables (+0,5 jour)

- Structurer une démarche de prévention et d'action
- Agir et développer une posture d'écoute

Contenu de la formation

Formation socle + complément = 1 jour

Temps clé	Objectifs	Contenu et compétences à l'issue	Outils	Modalités
1. Contexte général : cadrer les enjeux	Cadrer les principaux enjeux à traiter sur le sujet des violences sexistes et du harcèlement	• L'obligation générale de sécurité qui incombe à l'employeur • Pourquoi ce sujet est-il important ? Le lien avec la prévention des RPS • Le stress au travail et ses impacts (individu, équipe, organisation) • Lien entre la prévention et la QVCT : envoyer un signal fort aux collaborateurs	Définitions, concepts, projections, méthodes, questionnements, outils	Présentiel
2. Comprendre et identifier	Comprendre ce que sont les VSS et le harcèlement	• Les moyens à mettre en œuvre pour prévenir les risques • Les missions de référent harcèlement • Le rôle de la Direction, des managers, de la DRH	Définitions, concepts, projections, méthodes, questionnements, outils	Présentiel

		• La procédure de signalement : quel dispositif ? • Comment réagir suite à un signalement ?		
3. Prévenir : structurer une démarche de prévention et d'action	Structurer une démarche de prévention et d'action	• Les moyens à mettre en œuvre pour prévenir les risques • Les missions de référent harcèlement • Le rôle de la Direction, des managers, de la DRH • La procédure de signalement : quel dispositif ? • Comment réagir suite à un signalement ?	Définitions, concepts, projections, méthodes, questionnements, outils	Présentiel
4. Agir et développer une posture d'écoute	Savoir agir et développer une posture d'écoute	• La phase d'enquête : étapes et bonnes pratiques • Exercice d'empathie : qui peut ressentir une personne victime de harcèlement ? Quels peuvent être ses besoins ? • Les effets sur la personne victime : à quels signaux être vigilant ? • Développer une posture d'écoute active • Comment mener un entretien : écoute active, grille de questionnement, tracer par écrit • Connaître ses limites : à quel moment ce n'est plus mon rôle de référent, savoir orienter la personne (psychologue, gendarmerie, médecin…) et solliciter un	Définitions, concepts, projections, méthodes, questionnements, outils	Présentiel

		médiateur en cas de confrontation • Les actions de protection et de sanction		

Moyens pédagogiques

- Illustrations et commentaires autour d'exemples dans différentes entreprise fictives et situations quotidienne
- Alternance entre théorie et explications pratiques
- Articles du code du travail

Moyens techniques

Cette formation est réalisée en présentiel devant les stagiaires. Elle nécessite un vidéoprojecteur et un écran, un paperboard et des feutres et une salle assez grande pour 12 personnes.

Évaluation des acquis

Les acquis de la formation sont évalués par des mises en situation pratiques au sein de l'organisme (entreprise ou service public). Les acquis de la formation seront également évalués par un questionnaire de validation des acquis systématiquement envoyé aux stagiaires en sortie de formation.

Accessibilité

En cas de signalement d'une personne en situation de handicap, l'entreprise et la personne sont orientés vers notre référente handicap.
Contact de la référente handicap : Candice WOJAK (06 78 005 03 84 / c.wojak@relyance.fr).
Elle a suivi la formation "Référent Handicap" le 07/02/2024 avec l'organisme TH Conseil.
Notre référente handicap, selon le type de handicap, s'orientera vers l'interlocuteur de l'organisme concerné afin d'adapter les conditions d'accueil et les accès en termes de locaux, et d'adaptation des moyens de la prestation.
En cas d'exécution dans les locaux de l'entreprise demandeuse, les conditions d'accès applicables sont celles de l'entreprise, au même titre que son règlement intérieur.